



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CBFF – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 27 février 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Avis de constitution Il a été constitué une société par acte authentique, en date du 17 février 2026 Dénomination : CBFF . Forme : Société civile immobilière. Siège social : 14 Rue des Architectes, 56260 Larmor Plage. Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 3027000 euros Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Gérant : Monsieur Frédéric MOUEN-MAKOUA, demeurant 14 rue Champfleury, 91410 Dourdan Gérant : Madame Florence NAVINER épouse MOUEN-MAKOUA, demeurant 14 rue Champfleury, 91410 Dourdan La société sera immatriculée au RCS de Lorient.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)